

Appel à affamer les non-vaccinés : je fais citer le docteur Masson en correctionnelle !



[Source : lecourrierdesstrategies.fr]

Par Éric Verhaeghe

Chacun se souvient que, au mois de décembre, le médecin radiologue Jean-Philippe Masson, avait appelé à affamer les non-vaccinés sur la boucle WhatsApp lancée par l'Institut Santé de Frédéric Bizard, qui compte 90 membres éminents (dont moi-même, exclu depuis cette date). J'ai décidé de le poursuivre en justice pour incitation publique à la haine. L'audience, qui aura lieu le 21 mars, sera l'occasion de connaître le point de vue des juges sur le discours très macroniste du « j'emmerde les non-vaccinés ».

Plainte contre Jean-Philippe Masson, radiologue, président de la FNMR pour incitation à la haine from Société Tripalio

Je vous avais parlé, au mois de décembre, de cette boucle WhatsApp de l'Institut Santé de Frédéric Bizard, qui prône "l'autonomie solidaire en santé". Autonomie, on veut bien croire. Solidaire, on comprend un peu trop ce que cela signifie : solidaire entre certains, mais pas entre d'autres.

Le docteur Jean-Philippe Masson se lâche sur WhatsApp

Pour promouvoir son obscur institut, énième structure de lobbying dans le domaine de la santé, Frédéric Bizard avait lancé une boucle WhatsApp avec des personnalités diverses (dont votre serviteur). Dans la pratique, cette boucle a surtout servi de caisses de résonance à des médecins en mal de reconnaissance.

Dans ce cadre, plusieurs figures de la santé, comme le docteur Jean-Philippe Masson, radiologue à Carcassonne et président (réélu, donc expérimenté) de la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) ont échangé sur la meilleure façon de convaincre les non-vaccinés de se faire vacciner.

Nous étions en décembre, en pleine campagne orchestrée par Mc Kinsey et par le gouvernement, de persuasion sur le danger que les non-vaccinés

représentent (prétendument) pour les vaccinés.

Cette ambiance très guerrière a suscité des vocations. Nous vous l'avions raconté : le docteur Masson, avec quelques autres, a trouvé l'idée du siècle, interdire aux non-vaccinés de se ravitailler. Condamnés à la faim, ils seraient bien obligés de subir l'injection.

Voilà une belle morale chez quelqu'un qui a prêté le serment d'Hippocrate. Et voilà une logique citoyenne empreinte de "solidarité", preuve que l'Institut Santé véhicule pleinement les idées dont il se revendique.

On rappellera ici que, même aux pires moments de la Shoah, le régime nazi n'a jamais endossé l'appel à la privation de nourriture pour ses victimes.

La justice doit prendre position sur les appels à la haine des médecins pro-vax

Ceux qui suivent nos colonnes savent que je ne suis pas un grand ami des procédures – procédures judiciaires comprises. Mais là, trop c'est trop !

Sans cibler particulièrement le docteur Masson, dont je pense que, à l'image de son collègue Marty, ce n'est pas par l'intelligence qu'il brille le plus, il est important que la justice de la République prenne clairement position sur ses propos tenus contre l'égalité de tous les citoyens.

Est-il répréhensible d'appeler publiquement à affamer les non-vaccinés, surtout lorsqu'on préside une fédération de médecins. Je le crois profondément.

Il me paraît nécessaire que le public soit clairement informé de ce que recouvre la phrase d'Emmanuel Macron "je veux emmerder les non-vaccinés".

Il ne s'agit pas de mots en l'air. Il y a, dans les beaux quartiers, dans la caste mondialisée, des gens éduqués, diplômés, qui appellent clairement au génocide de ceux qui ne pensent pas comme eux.

Le 21 mars, je souhaite que la justice dise clairement Stop ! et qu'elle sanctionne durement ceux qui, sous couvert de leur prétendue science, revendiquent le pire de l'obscurantisme.

Si vous souhaitez participer à la campagne de shaming de Rester libre ! sur le sujet, rejoignez-la.

Et surtout, le 21 mars, soyez au Palais de Justice avec nous.